

Libération

CHAMPAGNE

VENDREDI 18 MAI 1984

Grand quotidien d'information de la démocratie socialiste

La franchise commerciale :

thème choisi à la journée
de conférences-débats à l'I.U.T.

Qu'est-ce que la franchise ? C'est un système très performant de distribution qui permet d'exploiter un commerce en toute indépendance et en toute sécurité.

La spécificité de la franchise réside dans la transmission d'un savoir-faire du franchiseur aux franchiseés qui facilite la diffusion de produits dans les meilleures conditions de sécurité pour le consommateur.

En France, la franchise n'est soumise à aucune réglementation, le précontrat est donc très important. Au moment du rapport franchiseur-franchiseé, les partenaires doivent concevoir ensemble les conditions de la réussite de leur collaboration.

Une technique nouvelle

Personne ne peut plus ignorer aujourd'hui l'importance de la franchise dans la distribution.

Durant toute la journée d'hier, la franchise commerciale était le thème par les étudiants de l'I.U.T., dans le cadre du stage de fin d'études des étudiants. L'année dernière le thème était l'informatique.

Au cours de cette journée, les auditeurs (étudiants, professionnels, banquiers, futurs franchiseés) ont obtenu des différents intervenants des explications et des éclaircissements sur cette nouvelle technique de commercialisation et de développement.

La franchise est l'une des formes les plus performantes du commerce moderne.

La souplesse de ce système est telle que la franchise s'applique à des secteurs extrêmement variés (commerce, industrie, hôtellerie, restauration, services).

De toutes les formes de commerce en place sur le terrain concurrentiel, la franchise est l'une des plus dynamiques.

Pourtant, tout n'est pas parfait. Des personnes sans scrupules ont voulu profiter de ce créneau.

Maintenant, des franchiseés se plaignent. C'est pourquoi l'information est indispensable. La journée d'étude hier à l'I.U.T. était axée dans ce sens.



Les participants ont répondu aux différents intervenants donnant des explications et des éclaircissements sur cette nouvelle technique de commercialisation et de développement.

Participaient à cette manifestation, M. Balerian, de la Société Balerian, qui faisait un exposé de son expérience personnelle, M. Bloyard, directeur de la Banque populaire de Champagne, ainsi que M. Gérard, qui évoquaient le

financement d'un commerce en franchise, M. Gast, avocat à la cour, parlait pour sa part des aspects juridiques pour les franchiseés, ainsi que M. Courtois-Suffit, manager de la société des centres commerciaux de France, et

M. Haudiquet, conseil en franchise.

A noter l'excellente organisation de Mlle Catherine Bonafous, et de Mlle Catherine Srak, du département technique de commercialisation. □